

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 30.04.01.

③0 Priorité :

④3 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 31.10.02 Bulletin 02/44.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : SARL FRANCOIS INGLESE Société à
responsabilité limitée — FR.

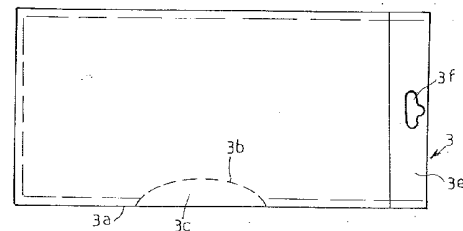
⑦2 Inventeur(s) : INGLESE FRANCOIS.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : CABINET LAURENT ET CHARRAS.

⑤4 CONDITIONNEMENT POUR COLLIER ELECTRICIEN.

⑤7 Ce conditionnement en matière plastique, établie
sous forme de poche fermée et recevant une quantité de
colliers électriciens est remarquable en ce qu'il présente à
partir de l'une de ses faces et dans la partie médiane une
ligne de prédécoupe (3b) entourant une zone profilée (3c)
destinée à être saisie par l'utilisateur puis détachée du con-
ditionnement par rupture de la ligne de prédécoupe en fai-
sant apparaître une ouverture (O) permettant la saisie
manuelle et le prélèvement un à un desdits colliers (1) d'un
électricien après déformation temporaire de ceux-ci lors de
l'extraction.



CONDITIONNEMENT POUR COLLIER ELECTRICIEN.

L'invention se rattache au secteur technique des conditionnements et emballages et plus particulièrement dans l'application des colliers électriciens.

5 On rappelle préalablement que les colliers électriciens (1) sont établis sous forme de bandes de grande longueur de 5 à 50 centimètres. Ces bandes sont en matière plastique et rigides, avec une certaine élasticité de déformation dans la longueur. Elles présentent une extrémité (1a) avec une zone d'ancrage (1b) et de fixation prolongée par une partie médiane (1c), méplate crantée tandis que
10 l'extrémité finale (1d) dudit collier est effilée pour venir s'engager dans la zone d'ancrage (1b) constituée par une configuration en bride.

Ces colliers électriciens sont généralement conditionnés en très grand nombre par quantité de 100 ou 200, et accompagnent l'opérateur sur un chantier et sont utilisés pour assurer la liaison des différents câbles électriques et
15 similaires

Selon l'art antérieur, leur conditionnement connu est représenté aux figures 1, 2, et 3. Les colliers électriciens sont généralement insérés dans une pochette (2) en matière plastique, qui après remplissage fait l'objet d'une opération de thermosoudure (2a) sur les côtés latéraux les rendant inviolables et
20 empêchant l'accès à l'intérieur. Ledit accès aux colliers nécessite donc que la pochette soit ouverte par exemple le long de la ligne de thermosoudure.

En pratique, la matière plastique constituant la pochette est rigide, et il faut un outil de découpe tel que ciseau, couteau, cutter, pour déchirer la bande (2b) en vue de l'extraction d'un collier. Cela nécessite donc pour l'opérateur
25 d'avoir un outil avec lui.

Il est aussi possible de déchirer empiriquement avec les dents ledit conditionnement pour en avoir accès à l'intérieur, et sortir les colliers. Cette opération n'est pas pratique et peu hygiénique.

En outre, et dans les deux cas, un problème important réside dans le fait
30 qu'une fois l'ouverture et découpe effectuées, les différents colliers électriciens peuvent tomber par gravité de leur conditionnement. Il est ainsi régulièrement constaté une perte sur le chantier d'une partie desdits colliers..

Il est possible également, mais non représenté aux dessins d'avoir des emballages en carton permettant le rangement de ces colliers électriciens.

Ces emballages restent alors volumineux et d'une manipulation peu pratique.

5 En outre, ces emballages lorsqu'ils sont stockés requièrent un volume important de présentation en linéaire dans les magasins et restent donc peu pratiques.

A partir de ces constatations, la démarche du demandeur a donc été de s'orienter vers la conception d'un nouveau conditionnement, d'utilisation
10 pratique, qui permette la préservation des colliers électriciens sans perte tout en autorisant le prélèvement un à un desdits colliers par l'utilisateur dans les meilleures conditions.

Selon une première caractéristique de l'invention, le conditionnement rempli de colliers électriciens établi sous forme de poche fermée est remarquable
15 en ce qu'il présente à partir de l'une de ses faces et dans la partie médiane une ligne de prédécoupe entourant une zone profilée destinée à être saisie par l'utilisateur puis détachée du conditionnement par rupture de la ligne de prédécoupe en faisant apparaître une ouverture permettant la saisie manuelle et le
20 prélèvement un à un desdits colliers d'un électricien, après déformation temporaire de ceux-ci lors de l'extraction.

Ces caractéristiques et d'autres encore ressortiront bien de la suite de la description.

Pour fixer l'objet de l'invention illustré de manière non limitative aux dessins, où :

- 25
- Les figures 1, 2 et 3 sont des vues représentant un conditionnement sous forme de poche selon l'art antérieur dans les différentes situations :
 - de présentation initiale et de fermeture totale,
 - de séparation de la partie détachable
 - d'accès au collier.
 - 30 ▪ La figure 4 est une vue d'un conditionnement d'un collier d'électricien selon l'invention dans sa présentation finale et emballée.
 - La figure 5 est une vue de dessus du conditionnement selon l'invention

après enlèvement de la partie détachable permettant l'accès à l'intérieur dudit conditionnement.

- La figure 6 est une vue dudit conditionnement avec prélèvement et sortie d'un collier électricien.
- 5 ▪ La figure 7 est une vue en variante illustrant la partie détachable dans une autre configuration de forme et à un autre endroit du conditionnement.
- La figure 8 représente un collier d'électricien en vue en perspective

Afin de rendre plus concret l'objet de l'invention, on le décrit maintenant
10 d'une manière limitative illustrée aux figures des dessins.

Le conditionnement selon l'invention est représenté selon une poche de forme rectangulaire en étant réalisée en matière plastique. Ce conditionnement est référencé dans son ensemble par (3). Il peut être de forme carrée ou autre. Il est réalisé selon des longueurs adaptées pour permettre le rangement d'un
15 nombre important de colliers électriciens, une centaine par exemple.

Ce conditionnement est réalisé sous forme de poche préalablement fermée après remplissage, en une matière plastique ayant une certaine rigidité pour éviter toute perforation malencontreuse.

Selon l'invention, et dans une première réalisation, l'un des bords
20 longitudinaux (3a) dans la partie médiane est réalisé avec une ligne de prédécoupe (3b) avantageusement curviligne. Cette ligne de prédécoupe définit une forme en croissant (3c) détachable du conditionnement pour permettre l'accès à l'intérieur de ce dernier comme représenté figure 5, par simple effet de traction et de déchirure de la ligne de prédécoupe.

25 D'une manière avantageuse, cette forme en croissant (3c) est établie sur une longueur de quelques centimètres (3 à 6 par exemple) de manière à faire apparaître une ouverture de passage (O) des colliers électriciens (1) en permettant leur saisie par leur partie médiane (1c), puis leur enlèvement par déformation élastique dudit collier.

30 On a ainsi représenté aux figures 4, 5 et 6, cette configuration où l'on voit que les parties d'extrémité (1a-1d) dudit collier restent en appui le long de la bordure (3a) intérieure de la pochette en se déplaçant par glissement au fur et

à mesure de la traction et de la déformation élastique du collier lors de la saisie manuelle par l'opérateur.

Ladite ouverture réalisée selon l'invention permet ainsi d'extraire sans aucune difficulté les colliers.

5 Une autre disposition avantageuse réside dans le fait que lesdits colliers restent maintenus à l'intérieur de la poche car ils ne peuvent pas d'eux-mêmes sortir de celle-ci sauf par un effort de traction manuelle par l'opérateur.

Lesdits colliers sont en effet maintenus par leurs extrémités en contact avec les parois de la poche de part et d'autre de ladite ouverture . Il n'y a donc
10 aucun risque de perte.

En outre, la partie détachable sous forme de croissant est enlevable très facilement par déchirement de la ligne de prédécoupe.

Sans sortir du cadre de l'invention on peut aussi prévoir que la partie détachable permettant l'accès au conditionnement soit établie sur l'une des
15 parois de face ou arrière du conditionnement (figure 7). Ladite ouverture est également définie par une ligne de prédécoupe en forme ovoïde, circulaire ou autre comme représenté à la figure 7 des dessins.

Dans ce cas également les colliers électriciens sont parfaitement maintenu en position sauf intervention par l'opérateur.

20 Un autre avantage de l'invention réside dans le fait que le conditionnement peut être réalisé avec dans sa partie supérieure (3d) une bande (3^e) présentant une découpe (3f) permettant l'ajustement du conditionnement sur une broche généralement utilisée dans les linéaires de vente de magasins.

L'invention est donc simple à réaliser, extrêmement pratique en
25 manipulation par l'utilisateur sans qu'il y ait de risque de perte de produits qui aient été conditionnés. Il faut obligatoirement l'intervention de l'utilisateur pour assurer les prélèvements de colliers en fonction de ses besoins.

On observe également que l'extraction des colliers électriciens se fait par élasticité et déformation, ceux-ci reprenant alors leurs formes initiales après
30 extraction.

REVENDEICATIONS

-1- Conditionnement en matière plastique, établie sous forme de poche fermée et recevant une quantité de colliers électriciens caractérisé en ce qu'il présente à partir de l'une de ses faces et dans la partie médiane une ligne de prédécoupe (3b) entourant une zone profilée (3c) destinée à être saisie par l'utilisateur puis détachée du conditionnement par rupture de la ligne de prédécoupe en faisant apparaître une ouverture (O) permettant la saisie manuelle et le prélèvement un à un desdits colliers (1) d'un électricien après déformation temporaire de ceux-ci lors de l'extraction.

-2- Conditionnement selon la revendication 1, caractérisé en ce que l'un des bords longitudinaux (3a) dans la partie médiane est réalisé avec une ligne de prédécoupe (3b) avantageusement curviligne.

-3- Conditionnement selon la revendication 2, caractérisé en ce que la ligne de prédécoupe définit une forme en croissant (3c) détachable du conditionnement pour permettre l'accès à l'intérieur de ce dernier.

-4- Conditionnement selon la revendication 1 caractérisé en ce que la partie détachable permettant l'accès au conditionnement soit établie sur l'une des parois de face ou arrière du conditionnement, ladite ouverture est définie par une ligne de prédécoupe en forme ovoïde, circulaire ou autre.

-5- Conditionnement selon l'une quelconque des revendications 1, 2, 3 et 4, caractérisé en ce que lesdits colliers sont maintenus à l'intérieur de la poche, ne pouvant pas d'eux-mêmes sortir de celui-ci sauf par un effort de traction manuel par l'opérateur, lesdits colliers étant maintenus par leurs extrémités en contact avec les parois de la poche de part et d'autre de ladite ouverture .

-6- Conditionnement selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'il présente dans sa partie supérieure (3d) une bande (3e) présentant une découpe (3f) permettant l'ajustement du conditionnement sur une broche.

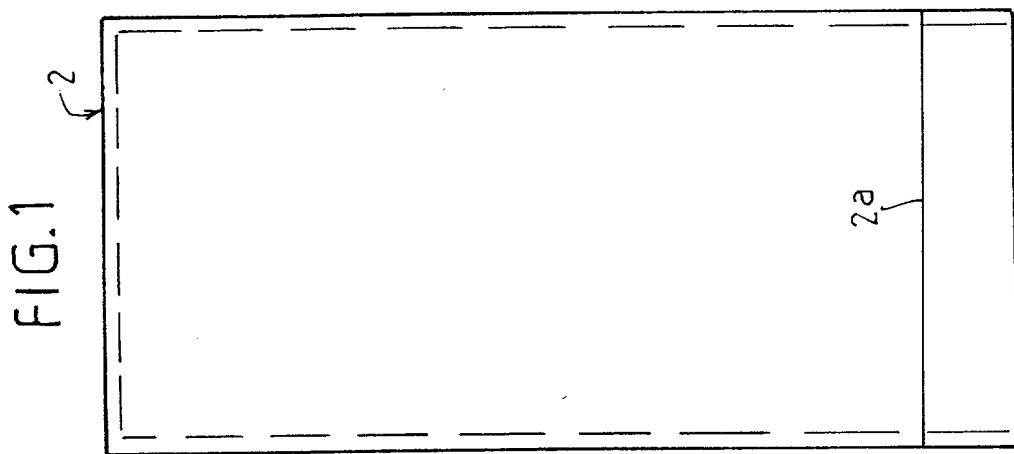
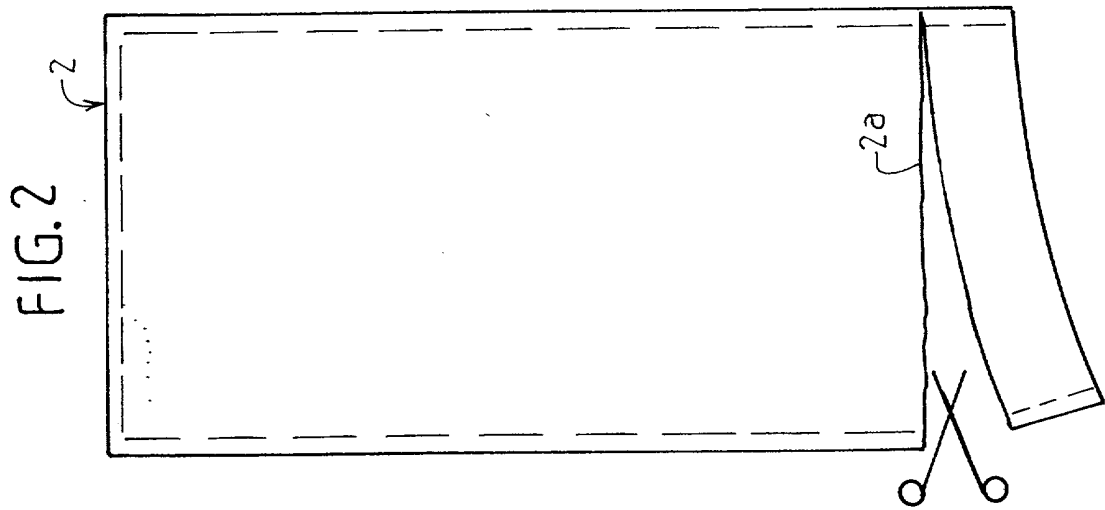
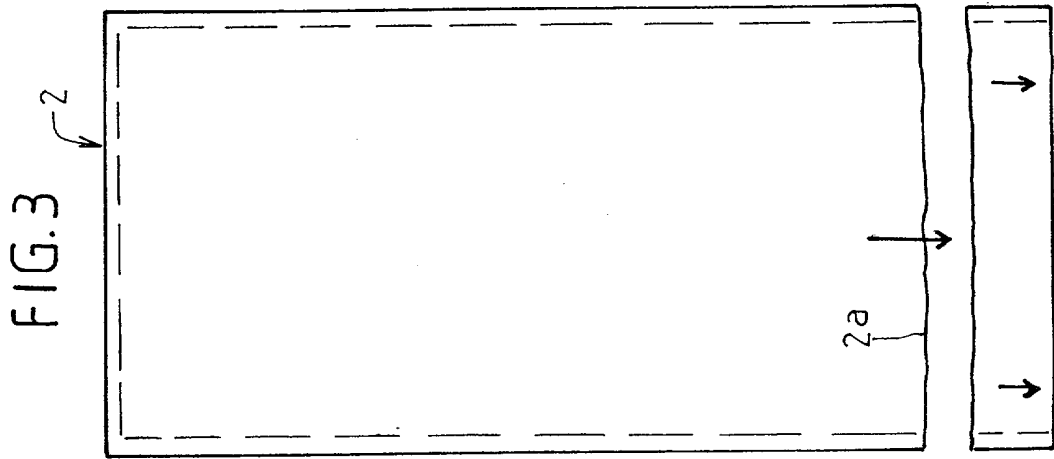


FIG.4

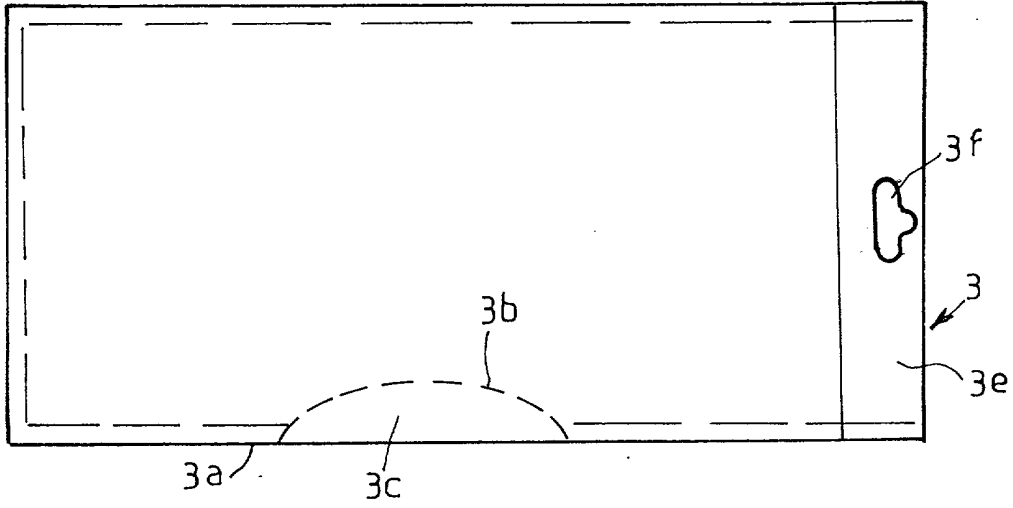


FIG.5

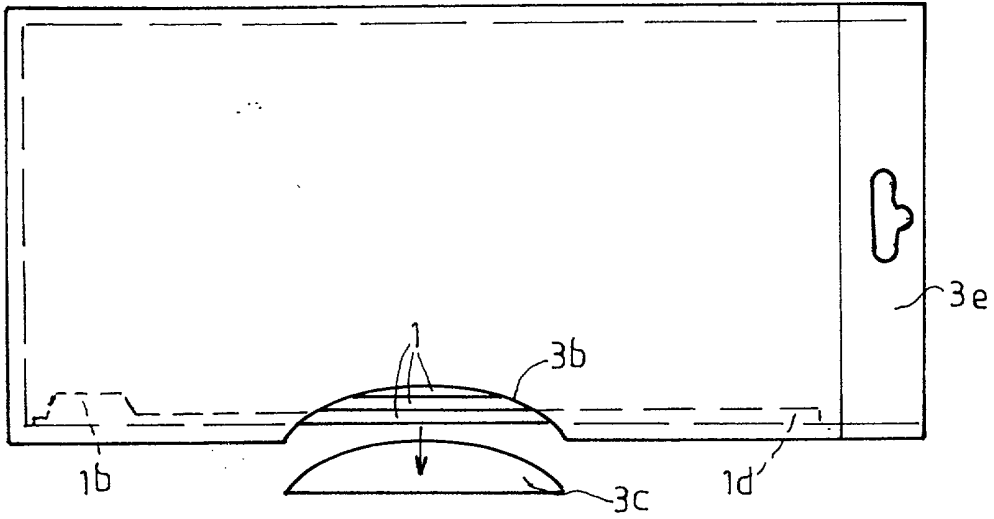


FIG.6

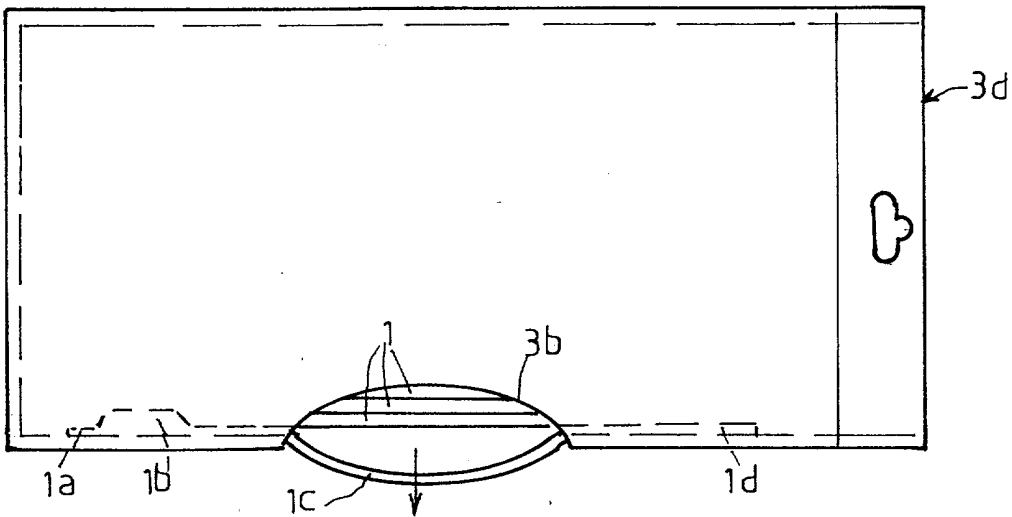


FIG. 7

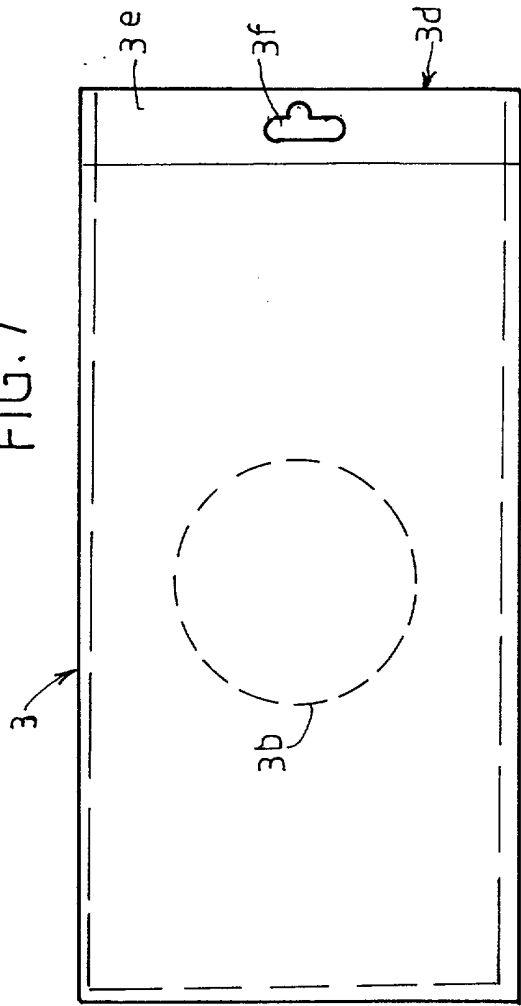
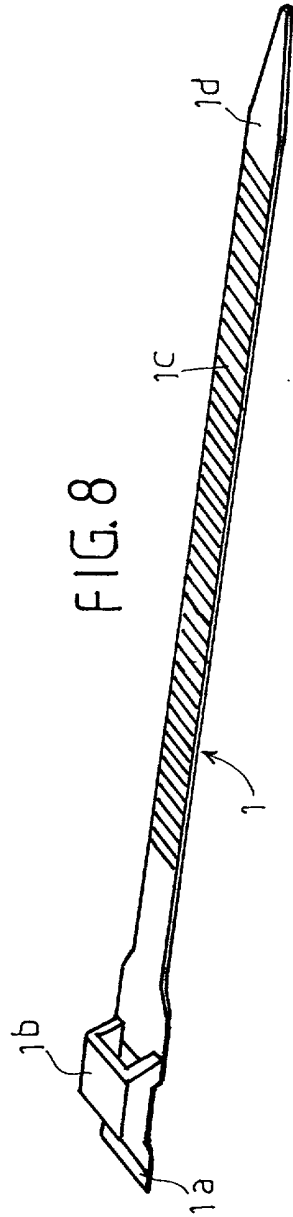


FIG. 8



RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

FA 603483
FR 0105937

| DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS | | Revendication(s) concernée(s) | Classement attribué à l'invention par l'INPI |
|--|---|--|---|
| Catégorie | Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes | | |
| A | WO 00 43281 A (AVIAT TECTONICS INC ;MARRELLI JOHN C (US)) 27 juillet 2000 (2000-07-27) * page 1, ligne 5,6 * * page 12, ligne 19 - page 13, ligne 6 * * page 41, ligne 19 - page 43, ligne 5 * * revendications 5,10 * * figures 33-37A * ----- | 1-6 | B65D75/62 |
| | | | DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7) |
| | | | B65D |
| | | Date d'achèvement de la recherche | Examineur |
| | | 7 janvier 2002 | Schultz, O |
| CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS | | T : théorie ou principe à la base de l'invention | |
| X : particulièrement pertinent à lui seul | | E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure | |
| Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie | | à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. | |
| A : arrière-plan technologique | | D : cité dans la demande | |
| O : divulgation non-écrite | | L : cité pour d'autres raisons | |
| P : document intercalaire | | | |
| | | & : membre de la même famille, document correspondant | |

1

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0105937 FA 603483**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.
Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 07-01-2002
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

| Document brevet cité au rapport de recherche | Date de publication | Membre(s) de la famille de brevet(s) | Date de publication |
|---|------------------------|---|------------------------|
| WO 0043281 A | 27-07-2000 | AU 2845900 A | 07-08-2000 |
| | | WO 0043281 A2 | 27-07-2000 |
| ----- | | | |

EPO FORM P0485